

Les échanges agroalimentaires de l'UE affichent un nouveau record en 2019, mais les perspectives sont moins rassurantes

L'année 2019 a encore battu tous les records en termes d'échanges agroalimentaires de l'UE avec 270,5 Mrds € de produits échangés, en hausse de 7 % par rapport à 2018, indique la Commission européenne dans son rapport annuel. Pour 2020, la survenance du Covid-19 pourrait inverser cette tendance haussière.

Les exportations de l'UE, soutenues par la demande chinoise, sont en hausse de 10 % par rapport à 2018 alors que les importations enregistrent une légère augmentation de 2,5 % (119,3 milliards d'euros). Toutefois la hausse des droits de douane américains en lien avec l'affaire Airbus/Boeing a perturbé les bons résultats à l'export de certains produits agroalimentaires.

Grâce à la bonne performance des exportations en 2019 (à 151,2 Mrds €, +10 % par rapport à 2018), et à la légère croissance des importations (119,3 Mrds €), l'excédent commercial a augmenté de 10,9 Mrds €, soit 52 % de plus qu'en 2018, et a atteint un niveau record en valeur absolue de 31,9 Mrds €.

La Chine tire à la hausse les exportations

Principal partenaire à l'échange derrière les États-Unis, la Chine a massivement augmenté (+40 %) ses importations de produits agroalimentaires en provenance de l'UE, pour atteindre en valeur absolue 4,2 Mrds €.

La très nette hausse (+230 %) de la demande chinoise en viande de porc, conséquence directe de la survenance en août 2018 de l'épidémie de peste porcine africaine en Chine, explique cette bonne tenue des exportations agroalimentaires. Le 28 novembre dernier, le ministère du Commerce chinois avait même précisé que « les importations totales devraient dépasser 3 Mio t en 2019 contre 1,2 Mio t un an plus tôt ».



Quant aux États-Unis, ils restent encore – et de loin – la principale destination des exportations agroalimentaires de l'UE avec 24,3 Mrds € de produits échangés, soit une hausse de 9 % (à 2,07 Mrds €) par rapport à 2018. La Commission précise toutefois qu'au cours des deux derniers mois de l'année passée, certains produits agroalimentaires de l'UE (vins français, fromages italiens, huile d'olive espagnole ou encore le whisky écossais) visés depuis le 18 octobre par la hausse additionnelle des droits de douane de 25 % par Washington dans le cadre de l'affaire Airbus/Boeing, ont accusé une nette baisse.

Ainsi, à l'échelle mondiale et en raison de l'impact non négligeable des droits de douane américains, les exportations européennes de vin ont chuté de 20,7 % entre novembre (1.060 Mio €) et octobre 2019 (1.338 Mio €).

Sur la même période de référence, les fromages et l'huile d'olive accusent aussi respectivement une nette baisse de 13,6 % (362 Mio € contre 419 Mio €) et de 11,2 % (205 Mio € contre 231 Mio €). Enfin, les spiritueux et liqueurs ont également enregistré une chute significative de 17,6 % (1.006 Mio € contre 1.221 Mio €).

En termes de produits, les exportations de blé (+ 1.747 Mio €, +48 % par rapport à 2018) en particulier vers l'Égypte, le Maroc, la Turquie et la Chine, soutiennent aussi nettement la hausse des exportations globales observées en 2019.

Les importations augmentent légèrement

Toujours pour l'an dernier, les importations agroalimentaires en provenance de pays tiers ont représenté 119,3 Mrds €, en hausse de 2,5 % par rapport à 2018. Représentant plus de 35 % des importations agroalimentaires totales, les États-Unis (11,8 Mrds €), le Brésil (11,6 Mrds €), l'Ukraine (7,4 Mrds €), la Chine (6,1 Mrds €) et l'Argentine (5,0 Mrds €) restent encore les cinq principaux partenaires à l'import de l'UE.

Quant aux catégories de produits, les fruits tropicaux (+752 Mio ; +6 %), les graines oléagineuses autres que le soja (+747 Mio ; +21 %), les huiles végétales autres que l'huile de palme et d'olive (+660 Mio ; +30 %), les céréales autres que le blé et le riz (+461 Mio ; +12 %) et



les légumes frais, réfrigérés et séchés (+335 Mio ; +7 %) alimentent cette légère hausse des importations au cours de ces 12 derniers mois.

Craintes pour cette année

Toutefois pour 2020, les perspectives sur le front des échanges agroalimentaires seront sans nul doute moins reluisantes. La fulgurante propagation de l'épidémie coronavirus à l'échelle mondiale qui oblige de nombreux États à fermer leurs frontières devrait avoir pour principale conséquence d'inverser cette tendance haussière. Les exportations vers la Chine devraient nettement ralentir tout comme celles vers les États-Unis.

La Commission européenne facilite l'assurance-crédit à l'exportation

Dans le contexte de la crise actuelle, la Commission européenne a décidé le 30 mars, de retirer temporairement jusqu'au 31 décembre, tous les pays de la liste des pays à risques cessibles (les États membres de l'UE, Australie, Canada, Islande, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse et États-Unis d'Amérique), c'est-à-dire les risques qui ne peuvent pas être couverts par des organismes de crédit à l'exportation avec le soutien de l'État, figurant dans la communication relative à l'assurance-crédit à l'exportation à court terme, en vigueur depuis 2013.

Cette modification permettra d'une part d'augmenter la disponibilité des organismes publics d'assurance-crédit à l'exportation à court terme et d'autre part, renforcera la flexibilité instaurée par l'encadrement temporaire des aides d'État de la Commission, adopté le 19 mars dernier.

Lien article :

<https://www.sillonbelge.be/5815/article/2020-04-07/les-echanges-agroalimentaires-de-lue-affichent-un-nouveau-record-en-2019mais-les>

